Pétition sur le traitement des réfugiés africains

Pétition au gouvernement du Canada

Nous, soussignés, citoyens et résidents du Canada désirons porter à l'attention au gouvernement du Canada :

QUE le traitement des dossiers des réfugiés est particulièrement lent dans les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale qui sont couverts par le bureau canadien des visas de Nairobi.

QUE les longs retards à Nairobi font que des réfugiés vulnérables se retrouvent plus longtemps dans des situations dangereuses qu'ailleurs dans le monde.

À CES CAUSES, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada :

D'assurer un traitement équitable des réfugiés africains et de leurs familles en :

1. **Réinstallant un plus grand nombre de réfugiés, par le biais tant du parrainage privé que du parrainage par le gouvernement, et en accélérant de manière significative le traitement des demandes au bureau des visas de Nairobi.**

2. **Accélérant significativement la réunification familiale des réfugiés au bureau des visas de Nairobi.**

Signatures (Signez votre nom. Ne pas écrire en lettres moulées)	**Adresses** (Donnez voter adresse postale complète ou indiquez votre ville et province, ou votre province et code postal)

Veuillez présenter les pétitions signées (avec un minimum de 25 signatures) à votre deputé-e fédéral-e avec la demande qu'elles soient présentées à la Chambre des communes à Ottawa.

Juin 2011

À CES CAUSES, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de :

Assurer un traitement équitable des réfugiés africains et de leurs familles en :

1. **Réinstallant un plus grand nombre de réfugiés, par le biais tant du parrainage privé que du parrainage par le gouvernement, et en accélérant de manière significative le traitement des demandes au bureau des visas de Nairobi.**

2. **Accélérant significativement la réunification familiale des réfugiés au bureau des visas de Nairobi.**

Signatures (Signez votre nom. Ne pas écrire en lettres moulées)	**Adresses** (Donnez voter adresse postale complète ou indiquez votre ville et province, ou votre province et code postal)

Veuillez présenter les pétitions signées (avec un minimum de 25 signatures) à votre deputé-e fédéral-e avec la demande qu'elles soient présentées à la Chambre des communes à Ottawa.

Juin 2011